



INN'OVIN
LA FILIÈRE OVINE RECRUTE

OVINS VIANDE

RECONSTITUER SON TROUPEAU APRÈS LA FCO

Au cours de l'été et de l'automne 2024, des taux de mortalité et de morbidité parfois très importants ont été enregistrés dans les élevages touchés par la fièvre catarrhale ovine. Des solutions pour reconstituer le haras de bélier et le troupeau de femelles en ovins viande sont présentées dans cette fiche technique. Elles sont accompagnées de leurs limites et contraintes.





Achat d'animaux qualifiés en 2025

En 2025, les disponibilités en animaux qualifiés sont globalement les suivantes:

- **Béliers:** les mêmes que les années précédentes
- **Agnelles:** le marché est plus tendu et une partie des agnelles est déjà réservée. Les acheteurs réguliers sont prioritaires.

Contactez votre technicien d'organisation de producteurs ou d'organismes de sélection assez rapidement si vous êtes intéressés.

C'EST BON À SAVOIR
Compte tenu du cours des agneaux de boucherie, les prix des agnelles, béliers et brebis ont augmenté ces dernières années. Des aides à l'achat d'animaux sont possibles dans certaines régions. Votre technicien de Chambre d'agriculture, d'organisation de producteurs ou d'organisme de sélection saura vous renseigner.

Reconstituer le haras de béliers

Plusieurs solutions pour remplacer les béliers morts et morbides sont décrites ci-dessous.

Acheter un bélier qualifié

L'achat de béliers issus d'élevages en sélection est à envisager en priorité. En plus des aspects génétiques pour améliorer la qualité du troupeau, ils apportent des garanties sanitaires. Ils sont tous génotypés résistants à la tremblante.

Il est possible d'acheter des agneaux ou des antenais. Le choix est plus important pour la première catégorie. Ces futurs béliers, âgés de moins d'un an, s'adaptent généralement mieux à leur nouvel élevage mais il faut attendre quelques mois avant de les mettre à la reproduction. À l'inverse, le choix génétique est moins important pour les antenais mais ils sont opérationnels dès l'achat.

Vous pouvez trouver ces béliers :

- En sortie de station individuelle : il s'agit en principe des meilleurs agneaux nés chez les sélectionneurs,
- Chez un sélectionneur ou sur une foire aux reproducteurs du type du Carrefour Génétique Ovine de Bellac.

Contactez votre technicien qui saura vous renseigner. Par exemple, les organisations de producteurs peuvent se charger de l'achat et du transport.

Les béliers qualifiés sont issus du schéma de sélection de la race et validés par l'organisme de sélection. Ils possèdent un Certificat d'Origine et de Qualification.

Pour réussir l'adaptation des béliers achetés :

→ Lettre technique n° 37

Vérifier la fertilité des béliers

La durée de fabrication des spermatozoïdes (spermatogenèse) étant de 60 jours, un bélier malade est infertile au moins au cours des deux mois suivants.

En revanche, il semblerait que la grande majorité des béliers récupère leurs capacités de reproduction trois mois après la maladie sous réserve qu'ils soient en bon état. Les moyens de le vérifier, même s'ils sont loin d'être parfaits, sont les suivants :

- Palper les testicules afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'anomalie : ➔ **Infos ici**

- Si le taux de fertilité sur les luttés d'automne est correct, c'est-à-dire supérieur à 90 %, même s'il y avait plusieurs béliers dans le lot, c'est plutôt bon signe,

- Pour contrôler la fertilité d'un bélier, il est possible de le mettre en lutte seul avec un petit lot de brebis en réalisant un constat de gestation 45 jours après son retrait du lot. Réaliser cette opération après synchronisation des chaleurs permet de gagner plusieurs semaines,

- La méthode du « test de fertilité » par prélèvement à l'électro-éjaculateur demeure controversée.



La grande majorité des béliers malades de la FCO récupère leurs capacités de reproduction trois mois après la maladie

Acheter un bélier de « seconde main »

Afin d'éviter les risques de consanguinité avec des béliers qui seraient en lutte avec leurs filles, des éleveurs revendent des béliers qualifiés. Âgés de 2 et 4 ans, ils sont commercialisés environ les deux tiers du prix d'un jeune bélier. Il est alors primordial de s'informer sur le statut sanitaire et les modalités d'alimentation de l'élevage vendeur. Et plus elles sont proches de celles de l'acheteur, meilleure sera l'adaptation des animaux achetés.

Votre technicien d'organisation de producteurs, d'organisme de sélection ou de Chambre d'agriculture vous sera de bons conseils.

Acheter un bélier non qualifié

Cette solution est plus ou moins à risques selon l'origine du bélier. S'il s'agit d'un bélier issu de sélectionneur qui n'a pas été retenu pour cause de défaut phénotypique (taches...), ce dernier conserve les mêmes garanties sanitaires qu'un bélier qualifié. Il est génotypé pour la tremblante (ARR/ARR) ou bien prédit (arr/arr). Par ailleurs, acheter le bélier d'un voisin est envisageable à condition que ce dernier ait été génotypé pour la tremblante (compter 30 € par animal) et que le statut sanitaire de l'élevage acheteur soit proche de celui du vendeur. Enfin, les autres sources d'achat (site de petites annonces sur Internet par exemple) sont à proscrire. La prise de risque est trop importante compte tenu du manque d'informations sanitaires de l'acheteur.



L'insémination animale permet de bénéficier de la semence des meilleurs béliers

Avoir recours à l'insémination animale

L'insémination animale a pour avantage d'avoir à disposition la semence des meilleurs béliers de la race sans problème sanitaire à la clé. Il faut compter entre 13 et 20 € par brebis, synchronisation des chaleurs comprise. Le taux de fertilité moyen est de 65 % avec de fortes variabilités. Prendre contact très en amont avec l'inséminateur est indispensable.

Pour en savoir plus sur les facteurs de réussite et les modes de contention :

- Fiche technique "Assurer la fertilité à l'IA"
- Fiche technique "Deux modes de contention possibles pour réaliser des inséminations animales"

Garder un bélier de son propre élevage

Pour conserver un agneau de son propre élevage, il est conseillé de réaliser un premier tri dès le sevrage. Seuls les agneaux les plus lourds sont sélectionnés. Les pattes, aplombs, dents et testicules doivent être irréprochables. Les agneaux sont alors génotypés au sevrage, afin de tenir compte du délai de réalisation des analyses. À réception des résultats, seuls les doubles ARR sont conservés. Un second tri est alors réalisé. Un point de vigilance doit être porté pour les agneaux élevés au biberon (ou à la louve). À l'âge adulte, ils peuvent en effet devenir agressifs vis-à-vis de l'homme.

Reconstituer le troupeau de femelles

Pour les élevages dans lesquels les taux de mortalité et de morbidité ont été importants, plusieurs années seront nécessaires avant de revenir à l'effectif initial. Dans ce cas, le champ des possibilités pour revenir à l'effectif de brebis avant le passage de la FCO est en effet relativement réduit.

Être moins sévère sur le tri des réformes

Même si le marché des brebis de réforme est actuellement plutôt soutenu, en conserver une partie apparaît comme une solution, certes qui n'est pas idéale. Ces dernières produiront en effet rapidement mais un surcroît de travail, en particulier lors de l'agnelage, est à prévoir.

Toutes les brebis ne sont cependant pas aptes à ce « tour de plus ».

Peuvent être conservées:

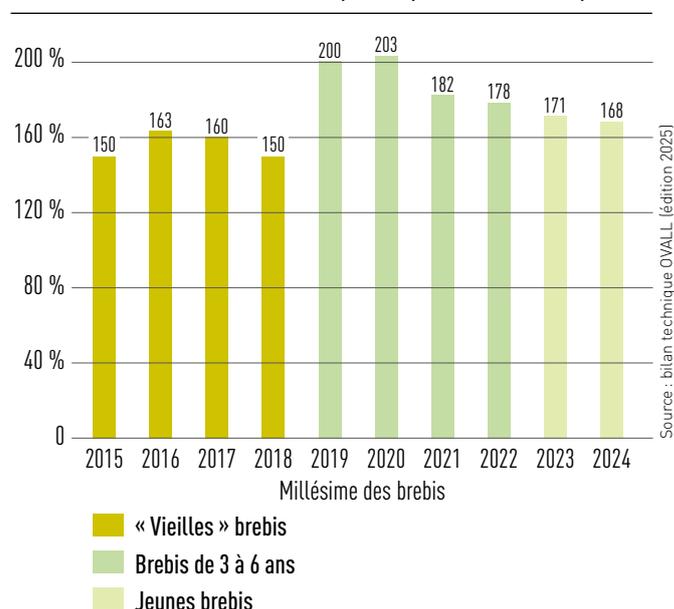
- Les brebis qui devaient être réformées pour cause d'âge sachant que les vieilles brebis sont moins productives. Dans l'exemple du graphe 1, les brebis de 7 ans et plus produisent près de 20 % d'agneaux en moins que celles âgées de 3 à 6 ans. De plus, leurs capacités laitières sont moindres comme en témoignent les poids des agneaux allaités (graphe 2).
- Les brebis avec un seul quartier sachant que le travail à l'agnelage sera majoré et qu'il faut s'attendre à avoir davantage d'agneaux élevés « au biberon », soit du temps et des charges supplémentaires d'aliments.
- Les brebis vides sur les luttes de printemps en leur laissant une seconde chance sur des luttes en saison sexuelle, c'est-à-dire à partir de fin août.
- Les agnelles vides en leur laissant une seconde chance.

Sont systématiquement réformées:

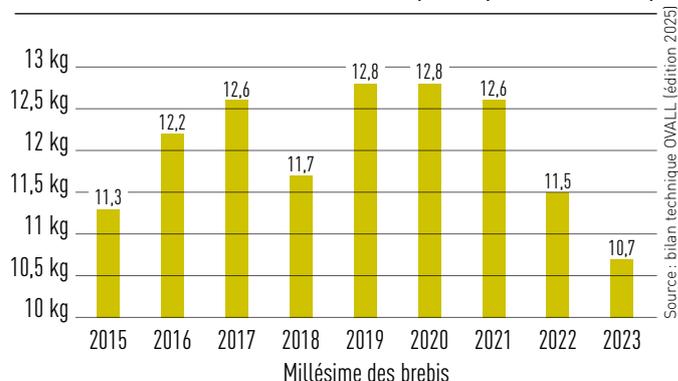
- En revanche, les brebis qui ont présenté un prolapsus, les mauvaises mères, les brebis vides sur au moins 34 jours de lutte en automne... sont vendues en réforme.

Les brebis de 7 ans et plus produisent 18 % d'agneaux en moins que celles de 3 à 6 ans

1 • TAUX DE PRODUCTIVITÉ DES FEMELLES SELON LEUR MILLÉSIME (exemple d'une race)



2 • POIDS AGE TYPE À 30 JOURS EN KG DES AGNEAUX ÉLEVÉS DOUBLE NÉS EN 2024 (exemple d'une race)



Les brebis de 6 ans et plus produisent moins de lait



Conserver davantage d'agnelles a des impacts sur le système de reproduction des années suivantes

Conserver davantage d'agnelles

Conserver des agnelles supplémentaires dans les lots habituellement dédiés au renouvellement, mais surtout dans les autres lots pour des raisons de choix, présente des avantages au niveau sanitaire mais avec des points de vigilance:

- Seules les agnelles suffisamment lourdes au sevrage sont conservées sous peine qu'elles restent vides lors de la première mise à la reproduction. Ces poids seuils sont de 25 kg pour des agnelles élevées en bergerie sevrées à 70-80 jours et de 28 kg pour celles élevées à l'herbe et sevrées à 4 mois.

Pour en savoir plus :

→ Document "Itinéraires d'une agnelle de renouvellement productive"

- Une attention particulière doit être portée au seuil de productivité pour l'aide ovine 2025 (déclaration en janvier 2026) si absence de dérogation pour cas de force majeure,
- Garder davantage d'agnelles modifie potentiellement le système de reproduction de l'élevage: lot d'agnelles supplémentaire, intégration dans les lots de brebis à revoir...

Acheter des agnelles qualifiées

Même si les disponibilités ne sont pas très importantes, renseignez-vous rapidement auprès de votre technicien d'organisation de producteurs ou d'organisme de sélection.

Acheter des agnelles non qualifiées

Acheter des agnelles à un voisin est envisageable à condition que le statut sanitaire de l'élevage vendeur soit proche de celui de l'acheteur. Des initiatives d'organisation collective sont en cours dans certaines zones. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre technicien. Il est alors très important de ne pas multiplier le nombre d'élevages d'origines sous peine de problèmes sanitaires.

Par ailleurs, les autres sources d'achat (site de petites annonces sur Internet par exemple) sont à proscrire. La prise de risque est trop importante compte tenu du manque d'informations sanitaires de l'acheteur.

Acheter des brebis

Cette solution n'est envisageable que s'il s'agit d'un lot unique de brebis avec des statuts sanitaires des élevages acheteur et vendeur proches. Les possibilités sont actuellement faibles. Là encore, un achat via un site de petites annonces sur Internet est à proscrire. Avant l'achat, les brebis sont bien sûr soigneusement triées. Seules les femelles avec leur plein potentiel de production sont achetées. Il est à noter que leur adaptation est plus délicate que celle des agnelles.

Achat d'animaux: les précautions

- Ne pas se précipiter: demander conseil à votre technicien
- Pour connaître les précautions sanitaires pour introduire des animaux sur votre élevage, prenez contact avec votre groupement de défense sanitaire départemental,
- Une mise en quarantaine à l'arrivée sur l'exploitation est à prévoir. L'objectif est de laisser le temps à l'animal juste acheté soit d'exprimer la maladie, soit de s'immuniser. Un mois est suffisant,
- Demander au vendeur le mode d'alimentation des animaux et maintenir le même niveau d'aliment concentré pendant un mois. Plus les modalités sont proches de celles de l'acheteur, meilleure sera l'adaptation des animaux achetés,
- Connaître le dernier traitement antiparasitaire réalisé, les vaccins... facilite la conduite,
- Vérifier qu'ils ont été vaccinés contre la FCO.



Acheter des femelles par petits lots de différentes origines est source de problèmes sanitaires

Votre technicien ovin saura vous fournir des contacts et vous aider dans vos recherches

En résumé

POUR RECONSTITUER LE HARAS DE BÉLIERS

Acheter dans l'ordre des priorités:

- Un bélier qualifié
- Un bélier de « seconde main »
- Un bélier non qualifié

Avoir recours à l'insémination animale

Garder un bélier de son propre élevage

POUR RECONSTITUER LE TROUPEAU DE FEMELLES

Être moins sévère sur le tri des réformes

Conserver davantage d'agnelles

Acheter:

- Des agnelles qualifiées
- Des agnelles non qualifiées
- Des brebis



Membres du comité de rédaction:

Théo Boistard (Chambre d'agriculture du Cher),
Bertrand Bouffartigue (Races de France),
Marion Guibert (Natera),
Marie Miquel (Idele),
Rodolphe Puig (Chambre d'agriculture du Lot),
Stéphane Pype,
Christophe Rainon (Chambre d'agriculture de la Nièvre),
Laurent Solas (Chambre d'agriculture de la Saône-et-Loire),
Laurence Sagot (Idele/CIIRPO).

Rédaction et coordination:

Laurence Sagot (Idele/CIIRPO)

Avec le soutien
financier de:



Partenaires:

